



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 08.10.2020, **Publication répétée:** 06.10.2020, 07.10.2020

Numéro de publication: SR01-0000004012

Entité de publication

Jean-Marc Emery, Olivier Colomb & Sandra Dosios Probst - O. Colomb et S. Dosios Probst, Place Charles-Dufour 3, 1110 Morges

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Latitude RH Suisse SA avec AdVantage SA

3. Publication

Organisation transférante:

Latitude RH Suisse SA
CHE-116.256.965
Rue de la Combe 10
1128 Reverolle

Organisation reprenante:

AdVantage SA
CHE-116.256.882
Rue de la Combe 10
1128 Reverolle

Publication de la fusion dans la FOSC: 05.10.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

05.01.2021 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Jean-Marc Emery, Olivier Colomb & Sandra Dosios Probst - O. Colomb et S. Dosios Probst
Place Charles-Dufour 3, Postfach 347, 1110 Morges 1
1110 Morges